

Tania L. Pinheiro

Associé

Montréal

BUREAUX

514.879.2115

tpinheiro@millerthomson.com



Secteurs et Expertises

SECTEURS

Construction et infrastructures | Contrats de construction et approvisionnement | Projets majeurs | Mines | Immobilier

EXPERTISE

Arbitrage et médiation | Litige commercial | Litige contractuel | Responsabilité du fait des produits | Litige en construction

Biographie

ADMISSION AU BARREAU

Quebec, 2018

FORMATION

- DESS – Droit des affaires – Université de Montréal, 2018
- LL.B., UQÀM, 2016

LANGUES

English, French, Portuguese

Tania L. Pinheiro a rejoint l'équipe de droit de la construction en 2019. Sa pratique couvre tous les aspects des dossiers de construction, de l'amorce jusqu'à la finalisation d'un projet. Elle intervient notamment dans les

appels d'offres, les conditions cachées et travaux imprévus, les vices de conception ou de construction, les modifications ou résiliations de contrat, les réclamations pour prolongation d'échéancier, les hypothèques légales, et plus encore.

Tania est membre de l'Association du Barreau du Québec, de l'Association du Barreau canadien, de l'association Les Elles de la construction, du Réseau des Jeunes Ambassadeurs de l'Institut de Développement Urbain et de plusieurs autres associations en construction et immobilier. Conférencière pour diverses associations, elle publie également régulièrement dans le Journal Constructo.

Titulaire d'un baccalauréat en droit et d'un D.E.S.S. en droit des affaires et pratiques contractuelles de l'Université de Montréal, Tania s'intéresse dès le début de sa carrière aux défis de l'industrie de la construction. Elle défend avec rigueur les intérêts de ses clients et élabore des stratégies adaptées pour les soutenir tout au long de leurs projets.

Engagement

Engagement communautaire

Pendant ses études universitaires, Tania s'est grandement impliquée auprès de la Faculté de droit de l'Université du Québec à Montréal. Elle a notamment été bénévole à la Clinique juridique de l'UQAM et s'est impliquée auprès du Centre de mentorat en droit en agissant à titre de tutrice et de conférencière dans le cadre d'activités liées à la réussite académique. Tania s'engage toujours activement au sein de diverses organisations, notamment le Fonds des Anciens du Collège d'Anjou et le Jeune Barreau de Montréal.

Adhésions et affiliations

- Association du Barreau du Québec
- Association du Barreau canadien
- Elles de la construction
- Jeune barreau de Montréal